

Dans la presse ce matin un petit article relate une petite partie du Conseil Municipal de Tomblaine de... mercredi dernier.

Une petite rectification est nécessaire. Monsieur Renaud ne s'est absolument pas "inquiété de l'évolution des dépenses de la Maison de Santé", il a juste demandé où on en était dans le recouvrement des subventions. Et la réponse lui a été donnée.

Quant à la participation de la CUGN à hauteur de 98 000€, le lendemain du Conseil Municipal, le Président de la CUGN annonçait par téléphone qu'elle était accordée. Dommage que l'article arrive un peu tard...

Et puis le budget municipal a bien été voté à l'unanimité.